



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Japon

Question écrite n° 108757

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la coordination de l'action de solidarité de notre pays, à l'égard du Japon. En effet, après le tremblement de terre et le tsunami qui s'en est suivi, le Japon a été véritablement dévasté, avec plus de 10 000 morts et plus de 16 000 disparus. Il semblerait que le fait que le Japon soit un pays riche et très développé n'ait pas suscité comme d'autres catastrophes précédentes, survenues dans le tiers monde, la mise en place et la coordination de campagnes de générosité publique, pour venir en aide aux populations victimes de ces fléaux naturels de très grande ampleur. Cette constatation d'un moindre engagement est peut-être une impression erronée, mais en comparaison d'événements précédents, le drame du Japon n'a pas bénéficié d'une aussi grande médiatisation que lors de drames antérieurs. Le Japon étant un pays ami de la France et francophile dans de nombreux domaines, il serait donc souhaitable que le Gouvernement initie une campagne de collecte financière et sensibilise les grandes organisations humanitaires sur ce dossier. Il lui demande donc quelles actions il compte mener en ce sens.

Texte de la réponse

L'aide apportée par la France au Japon a pris la forme, dans un premier temps, de soutien aux opérations de secours et de recherche sous décombres. Les 121 personnels de la mission française sont arrivés au Japon le lundi 14 mars à 15 h 30, avec 14 tonnes de matériel. Ils sont intervenus dans la région de Sendai avant de se replier vers la base américaine de Misawa. Leur action s'est ensuite concentrée sur des opérations de déblaiement d'un long sentier menant au village de Mikawamechiku, riverain de la ville de Misawa. Leurs efforts ont ensuite porté sur le village portuaire d'Okuki. La seconde phase de l'aide a consisté en l'envoi de dons humanitaires à destination des populations sinistrées. La France a procédé, le 17 mars, à l'envoi de 8 000 couvertures destinées aux victimes de la catastrophe vivant à Miyagi. Le 25 mars, une seconde livraison de matériel humanitaire a été effectuée : 7 000 couvertures, 100 000 bouteilles d'eau, 1 million de masques respiratoires (don de la sécurité civile), 5 tonnes de fruits en conserve, 50 000 soupes déshydratées (don de Tang Frères), 100 000 flacons de solution hydro-alcoolique (don des laboratoires Pierre Fabre) et 5 tonnes de médicaments et produits médicaux de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires ont été acheminés au Japon. Les détachements de la sécurité civile ont été chargés de la distribution de l'aide humanitaire. Parallèlement, une importante aide technique nucléaire a été apportée au Japon. Areva et EDF, en relation avec l'opérateur japonais TEPCO, ont envoyé du matériel de protection et de mesure ainsi que 95 tonnes de bore par l'intermédiaire de deux vols qui sont arrivés à Tokyo le 19 mars. Le groupement d'intérêt économique INTRA - constitué par Areva, EDF, le CEA - a acheminé le 25 mars 30 tonnes d'appareils de radioprotection et de mesure de la radioactivité, trois camions de mesures environnementales, une remorque de contrôle atmosphérique, 10 pompes d'exhaure, cinq compresseurs d'air mobiles et cinq groupes électrogènes. En réponse à une demande transmise par les autorités japonaises, un nouveau chargement de 4 tonnes de matériel de radioprotection a été acheminé le 10 avril. Ces matériels ont été fournis conjointement par le ministère de la défense, le ministère de l'intérieur, le Commissariat à l'énergie atomique, GDF Suez et Areva. La

France a sensibilisé ses partenaires nationaux à une plus grande mobilisation autour de l'aide au Japon. Le recours au Fonds de concours, qui peut permettre aux collectivités locales ou aux particuliers d'abonder le Fonds d'urgence humanitaire (FUH) pour répondre à une crise, n'a pas paru adapté à l'urgence de la réponse à apporter au Japon. Compte tenu de cette urgence, la France a décidé de diriger les personnes privées, les petites organisations et les collectivités locales vers la Croix-Rouge française, qui avait collecté 15,7 Meuros en date du mois de septembre et devrait recevoir encore plusieurs millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108757

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4912

Réponse publiée le : 15 novembre 2011, page 11978